

DOUZIÈME SESSION DE LA 51^e LÉGISLATURE

Session du Grand Conseil des 28 et 29 juin 2022

Séance du mardi 28 juin 2022, à 13h30, au Château de Neuchâtel

Présidence de M^{me} Clarence Chollet, présidente

PARTIS REPRÉSENTÉS AU GRAND CONSEIL ET GROUPES POLITIQUES

Les partis représentés au Grand Conseil forment cinq groupes désignés par les sigles suivants :

LR	Groupe libéral-radical	groupe formé par les membres du parti libéral-radical neuchâtelois (PLRN)
S	Groupe socialiste	groupe formé par les membres du parti socialiste neuchâtelois (PSN)
VertPOP	Groupe VertPOP	groupe formé par les membres du parti Les Verts et du parti ouvrier et populaire (POP) ¹⁾
UDC	Groupe Union démocratique du centre	groupe formé par les membres de l'Union démocratique du centre (UDC)
VL-LC	Groupe Vert'Libéral-Le Centre	groupe formé par les membres du parti Vert'Libéral (VL) et du parti Le Centre (LC) ²⁾

PRÉSENCE

Présents : 87 députées et députés, 10 députées suppléantes et députés suppléants

Députées et députés excusés

M^{me} Barbara Blanc
 M^{me} Karin Capelli
 M. Blaise Courvoisier
 M^{me} Martine Docourt Ducommun
 M^{me} Cloé Dutoit
 M^{me} Josette Frésard
 M. Quentin Geiser
 M^{me} Jennifer Hirter
 M^{me} Garance La Fata
 M^{me} Brigitte Leitenberg

Députées suppléantes et députés suppléants en remplacement

M. François Perret
 –
 M^{me} Pascale Ethel Leutwiler
 M^{me} Patricia Sörensen
 M^{me} Emma Combremont
 M. Hermann Frick
 M. Evan Finger
 –
 M^{me} Margaux Studer
 M^{me} Martine Donzé

¹⁾ Le soulignement d'une lettre du sigle indique à quel parti appartient la personne concernée.
 Exemples : groupe VertPOP : membre des Verts = VertPOP, membre du POP = VertPOP.

²⁾ Le soulignement de lettres du sigle indique à quel parti appartient la personne concernée.
 Exemples : groupe VL-LC : membre VL = VL-LC, membre LC = VL-LC.

M^{me} Estelle Matthey-Junod

M. Damien Schär

M^{me} Sarah Pearson Perret

–

M^{me} Eleanor Pescante

M. Émile Blant

PROPOSITIONS DÉPOSÉES

Les propositions suivantes ont été déposées et transmises aux membres du Grand Conseil et du Conseil d'État :

Interpellations

DFDS

22.173

17 juin 2022, 9h50

Interpellation du groupe UDC

Apprentissage de nos hymnes ? État de situation !

La connaissance de l'hymne national et de notre hymne cantonal est un facteur important de cohésion et d'intégration des jeunes dans notre société, surtout à une époque où beaucoup n'ont plus de repères et où le sentiment d'appartenance n'a peut-être jamais été aussi bas.

La législation neuchâteloise ne prévoit aucune obligation d'apprendre ces hymnes, uniquement un « encouragement », et le plan d'études romand (PER) ne fait pas mieux. En effet, il ne prévoit que la découverte de plusieurs éléments du patrimoine, sans émettre d'obligation d'apprentissage de nos hymnes.

Notre groupe demande donc au Conseil d'État :

- Est-il d'avis qu'il est important d'enseigner l'hymne national et l'hymne cantonal à nos élèves ?
- Peut-il nous éclairer sur la situation réelle de l'apprentissage des hymnes dans nos écoles ? Est-ce systématique ou au contraire une exception aujourd'hui à Neuchâtel d'apprendre nos hymnes ?

Développement

À l'approche du 1^{er} août et surtout après la soirée en l'honneur de notre nouvelle présidente du Grand Conseil, nous sommes chaque année frappés de constater que peu de personnes, de toutes générations, connaissent notre hymne national et encore moins notre hymne cantonal. Lorsque l'on interroge des enfants en âge de scolarité, il semble que l'apprentissage de ces beaux chants ne soit pas réellement au programme de l'enseignement obligatoire.

Peu d'entre nous ont le souvenir d'avoir appris nos hymnes sur les bancs de l'école, et ce phénomène touche surtout les générations les plus récentes. Il est aujourd'hui de bon ton de moquer les valeurs traditionnelles et patriotiques, cela au détriment du sentiment d'appartenance et de valeurs communes que nous devrions apprendre aux jeunes et aux étrangers, en voilà une fois de plus un exemple concret.

Notons ici que la motion 14.101, déposée par l'ancien député suppléant Lucas Fatton au nom du groupe UDC, a été acceptée par notre Autorité et demandait, après amendement, d'encourager l'apprentissage du Cantique suisse et de l'hymne neuchâtelois. Dans cette optique, un état de situation s'impose.

L'hymne d'un État est un élément de fierté à renforcer et à valoriser le mieux possible. En exprimant notamment l'appartenance à une communauté, il joue un rôle important dans l'intégration des élèves originaires d'ailleurs.

Dès lors, le groupe UDC souhaite avoir une réponse claire sur la réalité de l'apprentissage des hymnes dans nos écoles.

activité agricole encore possible une fois ces installations posées est l'élevage de moutons, ce qui est très réducteur pour des parcelles à vocation plus rentable.

Le nombre de bâtiments et d'infrastructures que compte notre canton est important ; encourager la pose de panneaux photovoltaïques sur ces derniers ainsi que sur les toits des nouvelles constructions serait déjà un effort important et beaucoup plus opportun que de sacrifier des champs fertiles à cet effet.

Premier signataire : Niels Rosselet-Christ.

Autres signataires : Quentin Geiser, Roxann Durini, Arnaud Durini, Estelle Matthey-Junod, Christiane Barbey, Daniel Berger, Evan Finger, Damien Schär, Grégoire Cario.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la présente session a été transmis en temps utile aux membres du Grand Conseil. Il est de la teneur suivante :

Objet	Commentaires
Assermentation de députés suppléants	
PRÉSIDENCE	
22.608com 24 mai 2022 Contrôle parlementaire HES-SO Rapport de la commission des affaires extérieures relatif au rapport annuel 2021 de la commission interparlementaire de contrôle HES-SO (CIP HES-SO)	Sans débat Pas de vote
DESC	
22.609com 24 mai 2022 Contrôle parlementaire Détention pénale Rapport de la commission des affaires extérieures relatif au rapport de la commission interparlementaire de contrôle de la détention pénale, période janvier 2021 – mai 2022	Sans débat Pas de vote

<p style="text-align: right;">DFS</p> <p>22.017ce tome 1 22.017ce tome 2 22.017 COFI 22.017 COGES 27 avril, 24 mai et 13 juin 2022 Comptes – Gestion financière de l'État pour l'exercice 2021 Rappports du Conseil d'État, de la commission des finances et de la commission de gestion à l'appui des comptes et de la gestion de l'État pour l'exercice 2021 <i>Ordre de la discussion par chapitre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Autorités judiciaires (AUJU)</i> – <i>Autorités législatives (AULE)</i> – <i>Autorités exécutives (AUEx)</i> – <i>Autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT)</i> – <i>Contrôle cantonal des finances (CCFI)</i> – <i>Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)</i> – <i>Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS)</i> – <i>Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)</i> – <i>Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)</i> – <i>Département des finances et de la santé (DFS)</i> 	<p style="text-align: center;">Débat libre</p> <p>Projet de décret n°1 (part. Groupe E et Viteos) : vote à la majorité qualifiée de 3/5</p> <p>Projet de décret n°2 (parts sociales coopératives d'habitation) : vote à la majorité simple</p> <p>Projet de décret n°3 (caut. chauffage à distance) : vote à la majorité simple</p> <p>Projet de loi (LASoc) : vote à la majorité simple</p> <p>Décret sur les comptes et la gestion 2021 de l'État : vote à la majorité simple</p> <p>Recommandation 20.201 et motion 13.155 : vote sur le classement</p>
<p style="text-align: right;">DFS</p> <p>22.011ce 22.011com 23 mars et 22 mai 2022 Fiscalité Rappports du Conseil d'État et de la commission Fiscalité à l'appui d'un projet de loi modifiant la loi sur les contributions directes (LCdir)</p>	<p style="text-align: center;">Débat restreint</p> <p>Projet de loi : vote à la majorité simple</p> <p>Postulat 20.151 : vote sur le classement</p>
<p style="text-align: right;">DESC</p> <p>22.015ce 22.015com 9 mars et 22 mai 2022 EDPR – Construction d'une infirmerie Rappports du Conseil d'État et de la commission des finances à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit de 5'557'000 francs pour la construction d'une infirmerie à l'Établissement de détention La Promenade</p>	<p style="text-align: center;">Débat libre</p> <p>Projet de décret : vote à la majorité simple</p>

nous vous invitons à vous concentrer à nouveau pour quelques heures sur le débat de détail sur l'exercice 2021.

La présidente : – Nous sommes dans le débat général. La parole est-elle encore demandée ? Cela ne semble pas être le cas, nous allons donc passer à la discussion par chapitre. Nous vous informons qu'en raison d'un rendez-vous médical, le chef du DDTE devra nous quitter avant la fin de la séance. Nous traiterons donc ce département en priorité, après les chapitres inhérents aux autorités.

Discussion par chapitre

Autorités judiciaires (AUJU)

Pas d'observation.

Autorités législatives (AULE)

Pas d'observation.

Autorités exécutives (AUEX)

Pas d'observation.

Autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT)

Pas d'observation.

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

Pas d'observation.

Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

M. Christian Mermet (S) : – La question concerne le service de l'aménagement du territoire (SCAT). En fait, c'est plutôt le fonds sur l'aménagement du territoire, mais c'est lié, les deux questions sont liées. C'est une question à propos de ce fonds et du prélèvement lors de la plus-value sur les terrains.

Le Grand Conseil s'est prononcé, il y a quelque temps déjà, sur une augmentation de ce prélèvement sur la plus-value. Cela a été fait d'après une analyse qui avait été présentée au Grand Conseil qui évaluait les dédommagements, qui devaient être assez importants ; on était au-delà de 40 millions de francs, ou 48 millions de francs si nos souvenirs sont exacts, dans le rapport qui avait été présenté. Aujourd'hui, les choses avancent, les communes sont en train d'avancer sur leurs dossiers. Nous aimerions savoir aujourd'hui quelle est la perspective, quelle est la vision en tout